ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Département de la SEINE-MARITIME

10me Circonscription

SCRUTIN DU 23 NOVEMBRE 1958



Chères Électrices,

Chers Électeurs,

Répondant à de nombreux et pressants appels émanant de tous les coins du Pays de Bray et des milieux les plus divers, encouragé par la confiance renouvelée du corps électoral dans le cadre communal et cantonal, je viens solliciter vos suffrages en vue de représenter à l'Assemblée Nationale la 10me Circonscription de la Seine-Maritime comprenant — outre l'ancien arrondissement de Neufchâtel — les cantons de Buchy et de Bellencombre où je connais tant d'actives amitiés.

En prenant cette décision, ma pensée émue va à mon père, Georges HEUILLARD, député à cette même Assemblée et dont le souvenir est resté vivace au cœur de tant d'entre vous.

L'impuissance chronique des trop nombreux gouvernements de la IVe République a mené le Pays au seuil de la guerre civile et faillit conduire le regime à sa perte. L'arrivée au pouvoir, l'action opportune et efficace d'un chef prestigieux jouissant de la confiance de l'immense majorité des Français, le Général de Gaulle, a permis d'effectuer rapidement dans l'ordre et la légalité républicaine, le redressement indispensable et la réforme trop longtemps ajournée de nos institutions, avec le retour à un mode de scrutin réclamé par la presque totalité des électeurs.

Le 28 Septembre, à une majorité imposante, le Pays a ratifié la nouvelle Constitution qui restaure l'autorité de l'Etat et en même temps celle de la France, — donne un sens nouveau à la Communauté issue de l'Union Française — brise l'hégémonie des partis et redonne au corps électoral la plénitude de ses droits — rend un Sénat aux Sénateurs — protège la Fonction Publique contre l'ingérence des partis, — assure en un mot la séparation effective des Pouvoirs, la durée, la continuité, l'efficacité du Gouvernement librement investi, tout en respectant les libertés démocratiques qui nous sont chères à tous.

Si le pire a pu être évité et les institutions réformées dans le cadre du régime auquel nous restons fermement attachés, les graves problèmes, en suspens depuis de longs mois, ne sont pas pour autant résolus et appellent une solution à bref délai. De graves et urgentes décisions devront donc être prises par ceux qui auront bientôt le redoutable honneur de gouverner le Pays.

Au premier plan, le PROBLÈME ALGÉRIEN devra recevoir la solution souhaitée par la majorité des Français et être négociée avec des représentants librement élus, dans le cadre de la communauté franco-musulmane — compte tenu de cette « personnalité algérienne » qu'on ne saurait contester. La fin d'une lutte fratricide marquera le début d'une ère de prospérité pour tous

Il faudra aussi construire la Communauté avec les autres peuples d'Outre-Mer dans le cadre et surtout dans l'esprit de la nouvelle Constitution.

LA PAIX MONDIALE sera assurée par la construction de l'Europe, dans le respect de nos obligations internationales, et tout en s'efforçant d'amener les deux blocs opposés à des accords sur le désarmement général, simultané, progressif et contrôlé, condition préalable au rétablissement de relations normales entre tous les peuples sans distinction de race ni de régime politique.

Dans le domaine des REFORMES INTÉRIEURES, qui pourrait condamner la mise en application d'un programme social améliorant la vie des travailleurs, dès lors que la défense du franc, qui conditionne le pouvoir d'achat des salariés, aura été totalement assurée, que l'épargne aura été protégée et qu'auront disparu les trop réelles menaces d'une inflation créatrice de nouvelles misères ?

Une sage politique d'expansion économique assurera au MONDE DU TRAVAIL, le plein emploi, des moyens d'existence décents, une garantie contre tous les risques sociaux, le développement des œuvres sociales de toute nature, la réforme de la Sécurité Sociale qui devra être améliorée et complétée. Il importe que la FONCTION PUBLIQUE soit de nouveau honorée et convenablement rémunérée.

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Un nouvel effort reste à accomplir en faveur de l'ENFANCE, de la **FAMILLE**, des vieux travailleurs, des humbles, des déshérités, des économiquement faibles.

L'AGRICULTURE doit rapidement occuper la place qui lui revient dans notre économie. Le monde rural — que je connais particulièrement — sait qu'il peut compter sur moi pour la défense de ses légitimes intérêts et notamment pour le respect par l'Etat des accords établis en matière de prix (lait, blé, viande, betteraves, etc...), et pour la recherche de débouchés nouveaux (notamment pour les pommes) en vue d'assurer à l'Agriculture la part qui doit lui revenir dans le revenu national. Le régime des importations devra être remanié afin d'éviter les erreurs et les abus d'un passé récent.

L'ELECTRIFICATION, la réfection du RESEAU ROUTIER et l'ADDUCTION D'EAU devront être poursuivies à une cadence accélérée et surtout la construction de Maisons à loyer modéré, ainsi que l'accession à la petite propriété devront être rapidement réalisées et encouragées.

INDUSTRIELS, COMMERÇANTS, ARTISANS, dont je sais les difficultés de toute nature, peuvent compter sur mon action énergique en vue de la défense de la libre entreprise, du respect de la propriété, et d'une refonte de la fiscalité, excessive et complexe.

Les activités menacées par le machinisme — je pense aux verreries à la main de la Bresle — devront être protégées, soutenues, et je m'engage à les défendre contre la redoutable concurrence étrangère.

Les COMBATTANTS, PRISONNIERS et VICTIMES de GUERRE savent que je suis des leurs et que leurs droits imprescriptibles seront défendus comme il se doit, l'Etat devant tenir les promesses faites

La RECONSTRUCTION doit être rapidement menée à son terme, les indemnités dues aux sinistrés de toutes catégories doivent être réglées sans retard.

En matière d'EQUIPEMENT SCOLAIRE un effort immédiat s'impose pour donner à l'enfance, les écoles et les maîtres nécessaires. Au moment où le Pays manque d'ouvriers qualifiés, de techniciens, de savants, les Pouvoirs Publics ne sauraient lésiner dans ce domaine.

Vos élus municipaux et cantonaux, les dirigeants de diverses collectivités ou sociétés intéressées, trouveront toujours auprès de moi la plus large audience. Je travaillerai de toutes mes forces à la constante prospérité de notre belle région, dans le cadre de l'intérêt général. Je me suis toujours efforcé de suivre la tradition de bonté et de générosité de mon père, et ma porte est et restera toujours ouverte à TOUS.

Sous le drapeau de la **« GAUCHE DEMOCRATIQUE RADICALE »** fidèle à son programme de JUSTICE, de TOLERANCE, de PROGRÈS SOCIAL et de PAIX, avec le concours de tous les REPUBLICAINS soucieux de la GRANDEUR et de l'AVENIR du PAYS, je sollicite avec confiance vos suffrages et vous assure encore de mon entier dévouement.

VIVE LA REPUBLIQUE !

VIVE LA FRANCE !

Claude HEUILLARD

Négociant en Grains
Directeur-Gérant de Coopérative Agricole
Adjoint au Maire de Neuf-Marché
Combattant Volontaire de la Résistance
Président de Syndicat d'Adduction d'Eau
Président de la Délégation Cantonale
Vice-Président de la Commission d'Agriculture du Conseil Général
Secrétaire du Conseil Général
CONSEILLER GENERAL DU CANTON DE GOURNAY

IMP. P. VICAIRE, FORGES-LES-EAUX

Sciences Po / fonds CEVIPOF